



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E105733

VALABLE JUSQU'AU 18/06/2025

ÉDITÉ LE 20/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/01/2007

Forme juridique : EI

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC STRASBOURG 493 585 29300027

Siret : 493 585 293 00027

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 167230888 J 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 167230888 J 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 25/03/2024

Raison sociale : SOMMER YVES

30, RUE DES SEIGNEURS  
67130 MUHLBACH SUR BRUCHE

Téléphone : 03 88 97 54 21

Portable : 06 83 06 99 60

Site Internet :

E-mail : yves-sommer@orange.fr

Responsabilité légale :

SOMMER YVES DIRECTEUR

Fax :

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	03/03/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	03/03/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	03/03/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	03/03/2022
o Ventilation mécanique	03/03/2022

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG  
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE  
15 RUE JACOBI-NETTER  
67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.